



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

## Session extraordinaire de la Réunion mondiale sur l'éducation L'éducation post-COVID-19



### Déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020

#### Préambule

1. **Nous**, chefs d'États et de gouvernement, ministres et délégués ; représentants des agences des Nations Unies, des partenaires humanitaires et de développement, des organisations internationales et régionales, des organisations de la société civile et de la profession enseignante ; membres des communautés de la recherche et du secteur privé, nous sommes réunis le 22 octobre 2020, pour la session extraordinaire de la Réunion mondiale sur l'éducation (Réunion GEM 2020), organisée par l'UNESCO et coorganisée par les Gouvernements du Ghana, de la Norvège et du Royaume-Uni.
2. **Nous faisons part de notre préoccupation** du fait que la crise sociale, humaine et économique sans précédent engendrée par la pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fragilité et l'interdépendance du monde, touchant chaque pays, chaque communauté et chaque famille, en particulier les plus marginalisés. La crise du COVID-19 ne peut pas être réduite à une urgence de santé publique car elle a mis en péril les droits humains fondamentaux, y compris le droit à l'éducation. Nous sommes confrontés à une menace majeure qui risque d'entraver les progrès réalisés dans les Objectifs de développement durable (ODD) et nos efforts conjoints visant à ne laisser personne de côté. La crise exacerbe les inégalités préexistantes et affecte les communautés et les apprenants vulnérables de manière disproportionnée, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, les femmes et les filles, les personnes touchées par les crises et les conflits, ainsi que les personnes en situation de handicap.
3. **Nous exprimons notre profonde préoccupation** et condamnons fermement les récentes attaques perpétrées contre des enseignants, des élèves, et des écoles et réaffirmons le rôle de l'éducation et des enseignants comme agents essentiels du renforcement de la paix, de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et du développement durable.
4. **Nous apprécions** la mobilisation des organisations des Nations Unies, des organisations internationales et régionales, des partenaires humanitaires et de développement, et des organisations de la société civile pour le plaidoyer en faveur de l'éducation comme clé de la réponse et du relèvement ; pour la création de partenariats multisectoriels pour appuyer les pays afin qu'ils apportent une réponse éducative au COVID-19 ; et pour la protection de ceux qui ne sont pas couverts par le soutien de l'État. Nous reconnaissons également les efforts déployés par les gouvernements, les enseignants et les autres personnels de l'éducation, ainsi que par d'autres acteurs de l'éducation pour répondre aux défis sans précédent engendrés par la pandémie. Nous reconnaissons que cette crise mondiale ne peut être résolue que par la solidarité internationale et la coopération multilatérale.
5. **Nous sommes convaincus** qu'une éducation de qualité est un droit humain essentiel pour une reprise équitable, inclusive et durable de toutes les nations. Pour éviter ce que le Secrétaire général des Nations Unies a décrit comme une « catastrophe générationnelle », nous devons reconstruire des sociétés et des systèmes éducatifs plus résilients, flexibles, inclusifs et sensibles au genre. Pour ce faire, nous devons répondre aux besoins holistiques de tous les apprenants dès la petite enfance et jusqu'à l'âge adulte, en particulier des plus vulnérables et marginalisés.
6. **Nous avons convenu de ce qui suit :**
  - Maintenir notre engagement envers l'Agenda 2030 pour le développement durable et son ODD 4, « assurer à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », pour transformer l'éducation afin de stimuler le développement durable, en ne laissant personne de côté.
  - Investir *dès maintenant* dans une éducation et un apprentissage tout au long de la vie inclusifs et équitables afin de réduire l'impact du COVID-19, qui est estimé, si aucune mesure n'est prise, à 200 milliards de dollars par an dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure.
  - Renforcer notre coopération mondiale dans le domaine de l'éducation afin d'assurer la fourniture efficace et efficiente d'un soutien politique, financier et technique au niveau des pays.

## Notre engagement en faveur de la protection du financement de l'éducation pendant la crise du COVID-19 et au-delà

### 7. Par la présente Déclaration, nous nous engageons sur le principe à :

- Accroître ou maintenir la part des dépenses publiques d'éducation en visant des critères internationaux d'au moins 4 à 6 % du PIB et/ou 15 à 20 % des dépenses publiques.
- Faire en sorte que les plans nationaux de relance incluent des allocations pour: a) des mesures de soutien destinées à rattraper la perte d'apprentissage et l'impact socio-émotionnel de tous les élèves marginalisés pendant la perturbation de l'éducation ; b) des campagnes de (re)scolarisation et un soutien ciblé aux apprenants qui risquent de ne pas retourner à l'école, en particulier les filles, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes en situation de handicap, les réfugiés et les personnes touchées par les conflits, les crises et les catastrophes naturelles ; et c) la formation et le développement des compétences afin d'accroître les possibilités d'emploi pour les personnes touchées par la perte de leur emploi.
- Accroître le volume, la prévisibilité et l'efficacité de l'aide internationale à l'éducation : a) en atteignant le critère de 0,7 % du PNB des donateurs pour l'aide publique au développement (APD) aux pays en développement ; b) en accroissant la part de l'APD consacrée à l'éducation en pourcentage de l'APD totale ; et c) veiller à ce que l'aide internationale à l'éducation soit alignée sur des plans nationaux d'éducation qui intègrent la réponse au COVID-19 et le relèvement, et conformément aux principes d'efficacité de l'aide. L'aide devrait cibler les pays et les populations les plus démunis, y compris ceux qui ne sont pas touchés par les programmes gouvernementaux.

## Nos actions prioritaires pour accélérer les progrès de la réalisation de l'ODD 4 dans le contexte du COVID-19 et au-delà

### 8. Nous nous engageons en outre à mettre en œuvre les actions suivantes au cours des 15 prochains mois :

- Rouvrir en toute sécurité les établissements d'enseignement sur la base de preuves scientifiques et en tenant compte des contextes locaux ; donner la priorité à la santé et à la sécurité des élèves et des éducateurs par une collaboration intersectorielle plus étroite ; en renforçant et en rétablissant l'accès aux services comme les repas scolaires, la santé, l'hygiène et l'assainissement (WASH), la protection sociale, etc. ; et veiller à ce que les plans de réouverture des écoles soient axés sur l'équité, sensibles au genre, inclusifs et ciblés. Ces mesures devraient être financées de manière adéquate à tous les niveaux et préparer les établissements d'enseignement à continuer de fournir des services lorsque l'ouverture normale des écoles est perturbée.
- Soutenir *tous les* enseignants et le personnel de l'éducation en tant qu'intervenants de première ligne, consulter leurs représentants dans la prise de décision et assurer leur sécurité, leur bien-être et des conditions de travail décentes. Il est urgent de prêter attention à la pénurie d'enseignants formés et qualifiés qui a été aggravée par la crise du COVID-19. Leurs besoins de développement professionnel à tous les niveaux, y compris en matière de compétences numériques et pédagogiques permettant un enseignement de qualité axé sur l'apprenant constituent une question urgente.
- Investir dans le développement des compétences, y compris dans l'apprentissage et le bien-être social et émotionnel, pour une relance inclusive, le travail décent et une employabilité accrue, et dans le développement durable en offrant des possibilités de reconversion et de renforcement des compétences à *tous* les jeunes et les adultes qui ont perdu leur emploi ou qui risquent de le perdre.
- Réduire la fracture numérique dans l'éducation, développer des ressources éducatives libres de qualité et construire un bien commun numérique en tant que complément à l'apprentissage en présentiel, en vue d'assurer un apprentissage inclusif et équitable fondé sur la technologie. Ce faisant, protéger la vie privée des apprenants, encourager la citoyenneté numérique et réaffirmer le rôle de l'éducation en tant que bien public.

## Pour l'avenir

9. Nous suivrons la mise en œuvre de ces engagements au cours des 15 prochains mois, nous recueillerons et nous échangerons les bonnes pratiques et nous rendrons compte de la réalisation des engagements lors de la prochaine session ordinaire de la Réunion mondiale sur l'éducation prévue en 2021 (Réunion GEM 2021).
10. Nous demandons instamment à l'UNESCO et à ses partenaires, ainsi qu'au Comité directeur ODD-Éducation 2030, d'évaluer l'impact de la crise du COVID-19 sur la réalisation de l'ODD 4 et d'autres cibles liées à l'éducation, d'examiner les stratégies et les priorités pour le relèvement et l'accélération des progrès et de proposer des critères pertinents et réalistes pour les principaux indicateurs de l'ODD 4 en vue d'un suivi ultérieur.
11. Nous invitons l'UNESCO à concevoir rapidement et conduire une consultation en coordination avec les parties prenantes concernées pour élaborer une proposition de renforcement du Comité directeur ODD-Éducation 2030 afin qu'il puisse diriger et coordonner efficacement le mécanisme mondial de coopération dans le domaine de l'éducation, conformément au Cadre d'action Éducation 2030 et dans le contexte post-COVID-19. Nous convenons de prolonger le mandat des membres actuels du Comité directeur ODD-Éducation 2030 pendant le processus de consultation, en tant que mesure transitoire jusqu'à ce qu'un accord soit atteint au plus tôt, et au plus tard lors de la Réunion GEM 2021, sur un mécanisme mondial renforcé de coopération dans le domaine de l'éducation.